

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1967)

Rubrik: Relations avec les institutions internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un véhicule destiné à servir de dispensaire mobile dans les régions rurales. Le solde disponible a été reporté sur l'exercice de l'année 1968.

Renouvelant le geste généreux accompli au cours de l'année 1966, et qui avait consisté en une contribution extraordinaire de 119 232 fr., le gouvernement japonais a fait un nouveau don, au cours de l'année 1967, de 119 889 fr. Ainsi au cours des deux dernières années, et grâce à deux contributions extraordinaires et généreuses du gouvernement japonais, le Fonds de l'Impératrice Shôken a vu son capital augmenté du montant de 239 121 fr.

3. RELATIONS

AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

ONU et Agences spécialisées

Durant l'année écoulée, le CICR a poursuivi les relations qu'il entretient avec l'Organisation des Nations Unies, tant avec le siège central qu'avec son Office à Genève. C'est ainsi que, par trois fois, M. Claude Pilloud, directeur, s'est rendu à New York pour s'entretenir avec les membres du secrétariat de problèmes de droit humanitaire.

D'autre part, en avril, de passage à New York, le président du Comité international, M. Samuel A. Gonard, accompagné de M. Basset, sous-directeur, a rendu une nouvelle visite à M. Thant, secrétaire général de l'ONU.

MM. de Reynold et Nessi ont suivi les travaux de la 23^{me} session de la Commission des droits de l'homme, qui s'était réunie à Genève du 20 février au 23 mars.

A la 33^{me} session du Conseil économique et social, tenue également à Genève, en juillet, l'observateur de l'institution était M. de Reynold.

Le CICR s'est aussi fait représenter aux 17^{me} et 18^{me} sessions du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire pour les réfugiés, qui se sont déroulées respectivement en mai et novembre.

M. de Reynold a représenté le Comité international à l'Assemblée mondiale de la Santé, réunie à Genève en mai, comme il a été son observateur aux 22^{me} et 23^{me} sessions du Conseil exécutif de l'OMS, qui se sont tenues respectivement en janvier et fin mai.

Enfin, M. Ammann, sous-directeur, a participé à la 3^{me} Conférence de la campagne mondiale contre la faim, organisée à Rome, du 30 octobre au 3 novembre, par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Organisations intergouvernementales

Participant au séminaire organisé à Addis Abeba, en janvier, par la Croix-Rouge éthiopienne, avec le concours de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, M. G. Hoffmann, délégué général du CICR pour l'Afrique, rendit visite à M. Telli, secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine.

M. de Preux, conseiller juriste, représenta l'institution au 4^{me} cours international de perfectionnement pour jeunes médecins militaires organisé à Munich, en août, par le Comité international de médecine et pharmacie militaires.

Aux 27^{me} et 28^{me} sessions du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes tenues à Genève, en mai et en novembre, M. de Reynold fut l'observateur du CICR.

Le Comité international a eu, d'autre part, des contacts suivis avec la représentation à Genève de la Ligue des États arabes, ainsi qu'avec le secrétariat du Conseil de l'Europe.

Organisations non-gouvernementales

Alors que M. Siordet, vice-président, était l'observateur du CICR à la 12^{me} Assemblée mondiale de la Fédération mondiale des anciens combattants, qui s'est tenue à La Haye, au début d'octobre, M. Pilloud, directeur, participait à Paris, au début de février, à la réunion d'experts chargés par la FMAC d'étudier le statut juridique des combattants sans uniforme.¹ D'autre part, la Croix-Rouge britannique a rendu le service au CICR de le représenter à la 3^{me} Conférence organisée à Londres par la FMAC sur la législation des anciens combattants.

MM. de Reynold et Veuthey assistèrent, le 10 juillet, à la séance inaugurale de la Conférence mondiale de Genève sur la paix mon-

¹ Voir *Revue internationale de la Croix-Rouge*, octobre, novembre, décembre 1967, janvier 1968.

diale par le droit, alors que M. Boissier, ancien président du CICR, y présentait un exposé sur le développement du droit humanitaire.

L'Institut international de la presse tenant à Genève, en juin, sa 16^{me} assemblée, il demanda à M. Gonard, président, d'y faire un exposé sur l'activité présente du CICR.

M. Coursier, ancien conseiller juriste, représenta l'institution à la 17^{me} assemblée de l'Association mondiale pour l'étude du problème des réfugiés, réunie à Istanbul en septembre.

La Croix-Rouge polonaise a eu l'obligeance de représenter le CICR au 5^{me} congrès de la Fédération mondiale des sourds, tenu à Varsovie, en août.

4. INFORMATION

Réunion des chefs d'information. — Sur l'initiative du CICR, et sous les auspices de celui-ci et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, les représentants des services d'information des Sociétés nationales de la Croix-Rouge de douze pays européens furent réunis à Genève, aux sièges du CICR et de la Ligue, entre le 25 et le 27 janvier 1967. Les Sociétés nationales représentées étaient celles des pays suivants : République démocratique allemande, République fédérale d'Allemagne, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse et Yougoslavie.

La Conférence fut inaugurée par MM. G. Bordier, vice-président du CICR, et H. Beer, secrétaire général de la Ligue. Le but de cette réunion était notamment de repenser tout le problème, d'importance capitale, des relations publiques de la Croix-Rouge. Il semble que la conférence atteignit son objectif, car elle permit aux directeurs d'information présents de mesurer l'ampleur et la multiplicité des tâches qui leur sont dévolues. Elle fit aussi ressortir la nécessité d'établir une collaboration plus étroite entre les organes d'information des institutions internationales de la Croix-Rouge, à Genève, et ceux des Sociétés nationales. Aussi, les participants estimèrent-ils qu'il serait utile d'organiser des conférences d'information chaque année, auxquelles un nombre croissant de Sociétés nationales seraient encouragées à déléguer leurs responsables de